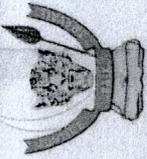


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



**AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS**

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°016/2025

A LA SOCIETE SOKIN SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 001/ANADEC/2024, conclu avec l'ANADEC, pour un montant total hors taxe de dollars américains quarante un mille trois cent dix-huit, nonante sept centimes (USD 41 318,97) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains deux cent quatre-vingt-neuf, vingt-trois centimes (USD 289,23), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 05/02/2025.

Directeur Administratif et Financier



M. M. KATIMBE MBAYI
Directeur Général